الوكالة الوطنية للموانئ
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵉⵎⵉⵡⵍⵏ
Agence Nationale des Ports

Emission obligataire ordinaire par placement privé d'un montant de 350 millions de Dirhams

Communiqué de presse

Dans le cadre de son plan de financement, l'Agence Nationale des Ports (ci-après « l'ANP ») a réalisé une émission obligataire ordinaire, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de 350.000.000 MAD.

L'opération a été structurée en une seule tranche à taux révisable annuellement et remboursable par amortissements annuels linéaires sur une période de 7 ans avec un délai de grâce de 2 ans (Le délai de grâce porte uniquement sur le capital).

L'ANP vise à travers cette nouvelle émission obligataire à (i) financer le programme de développement de l'Agence au titre de la période 2022-2024 et à (ii) diversifier ses sources de financement.

A cette occasion, l'ANP tient à adresser ces vifs remerciements à l'ensemble des investisseurs et des institutionnels pour leur confiance réitérée et pour leur appui fort et continu.